



SOUS-COMITÉ DES GRIEFS

Depuis le dernier bulletin Info contact, les discussions se sont poursuivies au sous-comité des Griefs. Au moment d'écrire ces lignes, 118 griefs ont été réglés et des discussions sont toujours en cours afin d'obtenir un règlement sur 34 autres griefs. Le directeur syndical au sous-comité, M. Serge-Alexandre Gervais, effectue des appels actuellement dans certains dossiers pour informer les membres ou pour faire une mise à jour. La majorité des griefs traités actuellement sont ceux concernant les articles 3, 6, 17 et 20, ainsi que l'Annexe « C » du contrat de travail.

Vous trouverez ci-dessous les statistiques au niveau des rencontres et du nombre de dossiers complétés et ceux actuellement en traitement au sous-comité :

- 158 griefs référés au sous-comité des Griefs;
- 77 griefs traités jusqu'à maintenant;
- 60 griefs réglés à l'avantage des membres;
- 58 griefs retirés;
- 6 griefs retournés au vice-président pour discussion;
- 34 griefs actifs toujours en négociation.

Nous vous tiendrons informés lors de la nouvelle mise à jour de ces statistiques.

Dominic Ricard
Vice-président aux Griefs et à la formation